

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU CAMEROUN

CONTEXTE, ENJEUX ET PERSPECTIVES

L'évaluation de la politique linguistique du Cameroun montre quelques enjeux qui interpellent tout chercheur ou tout professionnel qui s'intéresse aux questions liées à la planification linguistique, en général. Celle-ci se définit en effet comme la mise en œuvre de façon concrète d'une pratique linguistique telle qu'elle est définie par un État donné. Notre principale préoccupation est ainsi de nous interroger sur les enjeux sociaux, économiques, culturels, qui sous-tendent cette politique linguistique, dans le processus de l'éducation nationale. Pour organiser notre parcours heuristique, notre réflexion sera axée sur trois grands points : nous présenterons d'abord le Cameroun, d'un point de vue linguistique. Nous profiterons ainsi pour situer la place des langues nationales, par rapport aux autres langues qui sont enseignées et apprises sur le territoire. Nous insisterons ensuite sur les enjeux de cette politique linguistique, par rapport aux grands défis de développement actuels, l'école étant une vitrine à travers laquelle on peut scruter le potentiel humain d'une nation. Enfin nous ferons quelques propositions, sous forme de perspectives, pour une vraie planification linguistique au Cameroun, consciente de ses choix vitaux, si tant est que celle qui a cours jusqu'à présent apparaît plutôt déficiente, sinon absente.

1. DE LA GÉOGRAPHIE ET DES CHOIX LINGUISTIQUES DU CAMEROUN

Le Cameroun représente au niveau linguistique un cas atypique en Afrique. À peu près 250 langues y sont parlées¹, certaines faisant même l'objet d'une pratique écrite. Certes ces langues n'ont pas forcément le même statut, au niveau local, puisque la plupart sont considérées comme effectivement véhiculaires tandis que d'autres ont une audience très limitée. Toutefois, ces 250 langues relèvent d'environ 6 grandes familles ou sous-familles. J. T. Manga (2000) répertorie ainsi parmi les langues véhiculaires le fulfuldé, parlé dans la moitié nord du Cameroun, le beti-fang, largement usité dans la partie sud, le duala et le basaa, parlés dans la zone littorale du Cameroun, le fe'fe et le mungaka, parlés globalement à l'Ouest, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest du pays.

¹ Il y a à l'évidence une différence de statut entre les langues parlées au Cameroun. On peut ainsi distinguer au sein du macrocosme linguistique entre langue orale, orale et écrite, régionale, etc. D'autres terminologies plus ou moins pertinentes sont souvent adoptées comme l'usage des termes « dialecte » et « patois » pour caractériser certaines de ces langues. Tout dépend donc de l'orientation de chaque chercheur.

ANALYSES

Mais il est à noter que si le fulfuldé est une langue partagée par près de 40% de la population nord, la langue beti, quant à elle, regroupe d'autres familles linguistiques comme l'éton, l'éwondo, le mvele. D'une certaine manière, il faut relever que le beti est aussi parlé au Sud et à L'Est du territoire camerounais. C'est même une langue à vocation inter-régionale puisqu'elle est aussi parlée dans certains pays limitrophes du Cameroun, comme le Gabon et le Congo.

Or, malgré toute cette grande richesse linguistique, aucune langue nationale n'est enseignée à l'échelle scolaire, que ce soit au niveau primaire, secondaire ou supérieur. Tous les programmes scolaires privilégient comme on peut s'y attendre les langues étrangères. Ce qui suscite beaucoup de questionnements, quand on sait que la langue fait partie intégrante de l'identité des peuples. Au Cameroun, le français et l'anglais sont ainsi les seules langues officielles, ce qui explique que les langues nationales soient frappées d'ostracisme. Le français et l'anglais sont dès lors les seules langues usitées dans les institutions scolaires, les médias et les administrations. Elles sont enseignées dès l'école maternelle, ce qui rend ici problématique, d'une certaine manière, l'idée même de « langue maternelle ». C'est pourquoi nous nous risquons même à avancer l'idée, parlant surtout des populations urbaines, selon laquelle la langue « maternelle » des jeunes camerounais est davantage le français ou l'anglais, ce qui montre le peu d'intérêt accordé aux langues nationales camerounaises, quel que soit leur statut.

L'espagnol et l'allemand sont par ailleurs enseignés en option dès le collège, complétés par d'autres langues comme l'italien, le chinois, le russe, au niveau universitaire. Même le latin et le grec, considérés comme des langues mortes, sont encore imposés dans certains programmes universitaires. Ce qui interpelle quant à ces choix parfois contestables de langues qui sont de nos jours considérées comme archaïques. Pendant ce temps, toutes les langues nationales sont mises au ban et considérées comme un frein au développement du pays, selon l'aveu même de certains politiques. Cette idée est largement répandue au Cameroun et constitue même un argument politique de premier ordre, et nous y reviendrons. C'est pourquoi il est interdit d'en faire usage dans la sphère publique, sous peine parfois de sanction. La question qu'on se pose inéluctablement est donc d'essayer de comprendre la raison de cette aliénation linguistique, quand on sait qu'il n'y a pas de société sans langue et par conséquent de langue sans société. Autrement dit, pourquoi chercher toujours à ne légitimer que ce qui vient de l'extérieur, au mépris de ce qui relève des valeurs locales ? Nous tenterons de répondre à cette double interrogation dans la partie qui suit.

2. UNE CONCEPTION NÉGATIVE DES LANGUES NATIONALES

Au Cameroun, les langues nationales n'ont droit de cité que si elles sont parlées dans la sphère privée, dans le meilleur des cas. Une fois qu'elles franchissent le cap public, elles font l'objet de toutes les suspensions et de tous les interdits. Intéressons-nous d'ailleurs à présent à quelques arguments avancés par les autorités locales pour étouffer toute possibilité d'enseignement officiel des langues nationales.

2.1. Le prétexte du nombre exponentiel des langues nationales

Au lieu que le nombre incroyable des langues qui sont parlées au Cameroun soit vu par les décideurs camerounais comme une forme de dynamisme culturel, ils semblent plutôt y voir un frein à l'adoption d'une langue commune, acceptée par l'ensemble des populations. Il faut dire que bon nombre de ces langues sont considérées comme de simples dialectes, ce qui explique leur rejet par les politiques. Mais il faut souligner que le terme « dialecte » peut avoir des acceptions variées.

D'une part, on peut définir un dialecte comme un parler résultant de la fragmentation d'une langue-mère. En ce sens, et comme le souligne de façon pertinente J. M. Essono (1998), le français, l'espagnol et le portugais, etc. sont bien des dialectes du latin dont ils sont issus. De ce point de vue, le terme de « dialecte » a une valeur méliorative. Bien plus, et toujours selon Essono, le dialecte peut aussi désigner les variantes régionales d'une même langue. On peut observer ce phénomène dans pratiquement tous les pays. Enfin, et c'est le cas généralement observé au Cameroun, le dialecte désigne des formes de langues voisines les unes des autres dont les utilisateurs se comprennent sans forcément passer par la case apprentissage, ce qui fait que ceux-ci ont l'impression d'appartenir à une même communauté linguistique. Ainsi, selon cette logique, plusieurs langues camerounaises surtout dans les régions ouest et centre sont plus proches, à tel point qu'il est parfois difficile, pour un observateur extérieur, de faire la nette distinction entre ces langues.

D'autre part, dans sa conception péjorative, le « dialecte » se définit comme un parler de même origine qu'un autre idiome considéré comme langue, mais n'ayant pas acquis un statut culturel, social ou politique. En ce sens, le dialecte serait une sorte de sous-langue, même s'il est évident que par la seule volonté politique, il peut facilement devenir à son tour une langue à part entière. Les décideurs camerounais semblent ainsi réduire les langues nationales à cette conception négative et péjorative du terme de « dialecte », expression manifeste, à notre sens, de l'indigénat culturel. Nous donnons en conséquence du crédit à ces propos de J. L. Calvet (1993, p. 47), lorsqu'il affirme :

« La division des formes linguistiques en langues, dialectes et patois est-elle considérée, de façon péjorative, comme isomorphe de divisions sociales elles-mêmes fondées sur une vision péjorative : à une langue correspond une communauté « civilisée », aux dialectes et aux patois des communautés de « sauvages », les premiers étant regroupés en peuples ou en nations, les seconds en tribu. »

On voit bien que cette manipulation, de l'ordre définitionnel et conceptuel, peut voiler des relents idéologiques et hégémoniques. Et nous ne sommes pas loin de considérer qu'au Cameroun, les autorités n'ont pas toujours pris conscience du fait que le développement d'une nation passe aussi par la valorisation de ses richesses linguistiques. Cela dit, on a du mal à accepter que certaines langues camerounaises, qui ont pourtant une audience inter-régionale, continuent toujours d'être taxées de « dialectes », et que la légitimation institutionnelle des langues étrangères, comme les seules à être en phase avec le modernisme, soit la seule solution de rechange. Or comme le reconnaît Calvet, le dialecte n'est généralement qu'une langue battue, qui a échoué politiquement. O. Ducrot et T. Todorov (1972, p. 80) ne disent sans doute pas le contraire lorsqu'ils affirment pour leur part : *« Le plus souvent, la langue*

ANALYSES

officielle est simplement un parler régional qui a été étendu autoritairement à l'ensemble d'une nation. »

L'enseignement des langues nationales au Cameroun à l'instar du duala a certes fait l'objet de plusieurs tentatives depuis les années 70 et 80 et celles-ci se sont soldées à chaque fois par des échecs, du fait d'un manque de véritable volonté politique. Sans doute s'agissait-il en fait de céder à quelques pressions des intellectuels engagés, convaincus du bien-fondé de l'enseignement des langues locales, dans le processus du développement du Cameroun. Mais au fond, l'embarras et l'impuissance des décideurs sont une réalité indéniable et J. T. Manga (2000, p. 173-174), qui milite énergiquement pour l'officialisation d'au moins une langue véhiculaire camerounaise, ne manque pas de souligner cette carence de volonté politique :

« La problématique du choix d'une langue nationale, au regard du plurilinguisme camerounais, a abouti à une impasse en rendant improbable toute décision politique. À cette difficulté s'ajoute l'absence de statut véritable pour les langues, aucun texte législatif ni réglementaire qui définisse leur place, rôle et fonction dans la société. Seules les langues officielles de travail, le français et l'anglais, du fait de la promotion de la politique du bilinguisme, ont vu leurs missions objectivement définies dans les différentes versions actualisées de la Constitution [...]. En outre, la loi de 1946 excluant les langues nationales des écoles et institutions de formation n'a jamais été dissoute, en dépit des expérimentations réussies du projet PROPELCA. (Projet opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun) ».

Au vu de ces propos, on se rend bien compte que l'éclaircie n'est pas pour bientôt, tant l'inaction semble être la règle d'or finalement adoptée par les décideurs pour ne pas s'encombrer d'une réflexion aussi capitale que celle qui touche à l'adoption d'une langue véhiculaire camerounaise.

2.2. Le prétexte de la division sociale et des obstacles structurels des langues nationales

Au Cameroun, les décideurs jouent parfois sur les cordes sensibles pour discréditer l'idée d'une mise en place d'une politique linguistique qui tienne compte des valeurs culturelles locales. Ils estiment par exemple que l'insertion d'une ou de plusieurs langues nationales dans les programmes d'enseignement scolaires peut nuire à l'unité et à la cohésion nationale. Selon eux, le problème se poserait alors au niveau du choix d'une langue nationale acceptée de tous, situation qui pourrait heurter les susceptibilités et susciter de la frustration chez les groupes lésés.

Aussi, les mêmes décideurs, dans une posture négative, estiment que les langues nationales ne sont pas mieux codifiées au niveau de l'écrit pour être enseignées. Autrement dit, elles manqueraient de véritables structures pouvant logiquement répondre à une grammaire linguistique systématique et fonctionnelle. De même, elles ne seraient pas à même de véhiculer des notions abstraites qui font aussi la part d'originalité d'une langue. À ces deux raisons principales, nous opposons un certain nombre d'observations :

*Ce qui se passe au niveau étatique peut aussi se passer à l'échelle linguistique. Autrement dit, dans toute société, on opère toujours par des choix, parfois difficiles, pour faire évoluer les mœurs, et ces choix ne font pas toujours l'unanimité. Par exemple, pour chaque nation, seul un individu, le président, incarne

l'État au plus haut point, même si en réalité il ne gouverne pas seul. Et toute démocratie impose de respecter le choix de la majorité. Cela dit, et pour revenir au sujet qui nous concerne, il est possible que sur la base de l'audience et du niveau de standardisation des langues nationales en compétition, on puisse parvenir à une solution acceptable par tous. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'une langue, c'est parfois un dialecte qui a été étendu au fil du temps à l'ensemble d'une nation par le pouvoir politique. Ce qui laisse penser que même les langues de moindre importance ne seraient pas forcément disqualifiées d'office. En 1539, François 1^{er} a imposé par exemple le français contre le latin par l'édit de Villers-Cotterêts dans l'administration civile du royaume et les tribunaux, alors que cette langue était encore dans sa phase de construction, contrairement au latin qui était une langue puissante et usitée par un grand nombre d'individus.

*Il y a, par ailleurs, à notre sens, une sorte de paradoxe, au vu de la situation vécue par les populations camerounaises. Sinon comment peut-on parler de cohésion nationale quand le but est toujours de maintenir les peuples dans la division linguistique où chacun parle, au niveau local, la langue de son groupe ? *A contrario*, l'unité ne consisterait-elle pas, par exemple, à réunir les individus issus d'une même nation autour d'un même idéal linguistique ? Il semble bien qu'il ne s'agisse finalement que d'un argument fallacieux, sorte d'aveu pour légitimer les langues étrangères comme étant les seules à avoir un statut légal et officiel. De ce point de vue, on se demande bien à quoi peut alors servir par exemple l'enseignement du latin et du grec pour des individus qui sont incapables de parler leur propre langue maternelle. Nous estimons donc que cette politique sert davantage les intérêts étrangers que locaux puisque cette situation peut être assimilée à une ultime forme d'asservissement, voire de déracinement culturel.

Les langues nationales camerounaises, qui auraient pu constituer une valeur ajoutée, dans le vaste mouvement des contacts linguistiques, sont en fait victimes d'une politique d'exclusion qui empêche leur reconnaissance ne serait-ce qu'au niveau local. Pourtant, pratiquement toutes langues ont eu besoin à un moment donné de l'histoire d'autres langues pour survivre. Souvenons-nous par exemple que le français, qui est l'une des langues les plus parlées dans le monde, dérive des langues indo-européennes. Il a emprunté à l'anglais, à l'espagnol, à l'arabe, etc., pour devenir une langue incontournable. Pourquoi les langues camerounaises n'emboîteraient-elles pas le pas pour emprunter aussi aux langues étrangères et obtenir le même statut privilégié ? La question reste pour le moment en suspens. Or, l'exemple malgache est intéressant à noter : la langue malgache a été élaborée à partir de dix-huit principaux dialectes de la grande île, sans qu'on ait eu nécessairement recours aux langues étrangères.

2.3. Le prétexte du danger du repliement identitaire

Nourries par l'idée que les langues nationales n'ont aucun avenir politique même à long terme, les autorités camerounaises sont convaincues que toute velléité visant à les promouvoir serait un long retour vers l'obscurantisme et le protectionnisme linguistiques. Pour les décideurs camerounais, la promotion des langues étrangères est le signe de l'ouverture vers l'Autre. Or, pourquoi l'Autre ne ferait-il pas l'effort inverse de s'approprier à son tour les valeurs linguistiques

ANALYSES

locales ? Pourquoi cette ouverture doit-elle essentiellement être unilatérale ? Voilà autant de questions qui interpellent sur le sens à donner au dialogue interculturel.

Quant à l'argument avancé par les décideurs camerounais, au sujet du repliement identitaire, nous mettons une fois encore en doute leur inquiétude. On ne saurait totalement faire table rase de ses richesses linguistiques, dans un but uniquement transculturel. L'idée d'une transculture induit qu'il y ait au moins deux cultures qui entrent en dialogue ou en concurrence, pour constituer ensemble une culture « Autre », plus forte et plus puissante. Autrement dit, il est difficilement concevable de parler d'ouverture culturelle lorsqu'on frappe de caducité sa propre culture, qui serait vue dans ces conditions comme une sorte de *terra incognita*, un néant sur lequel on devrait construire une nouvelle planète culturelle, sur la base des valeurs proposées essentiellement par l'Autre. En conséquence, toute ouverture culturelle acceptable implique un échange des valeurs, auquel cas on parlerait tout simplement d'assimilation culturelle, qui implique en toute logique un reniement total de soi. Dans la partie qui va suivre, il nous reviendra de souligner les différentes conséquences qui découlent de la politique linguistique du Cameroun, à notre sens défailante et déficiente.

3. LES CONSÉQUENCES LIÉES AU MANQUE D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES NATIONALES

Le problème que connaît le Cameroun, au niveau de la planification linguistique, découle du fait que le bilinguisme national tant vanté ne tient absolument pas compte du contexte multilinguistique qui fait en réalité la vie de l'ensemble du pays.

3.1. Au niveau historique

En opposant un refus sceptique à la systématisation de l'enseignement des langues nationales au Cameroun, les autorités compétentes semblent encore perpétuer la tradition du bon colonisé, qui doit absolument parler la langue du colon, pour rester dans la lumière. C'est ainsi un privilège au Cameroun de savoir manier la langue française ou anglaise et c'est même une sorte d'ascenseur social, maîtriser une langue étrangère étant synonyme de compétence générale. Bien plus, ce refus montre aussi que les langues nationales sont statutairement inférieures aux langues étrangères, et c'est pourquoi leur usage doit rester restreint et familial. Cette situation n'est pas sans conséquence dans l'évolution des mentalités. Tout se passe toujours comme si l'Histoire, au sens noble du terme, n'était pas l'apanage des peuples africains, en général, et camerounais, en particulier. En maintenant les langues nationales dans le cocon de l'indifférence, celles-ci sont ainsi confinées à l'ère de l'oubli. Or, comment peut-on parler de l'histoire des langues camerounaises alors qu'elles n'ont pas le droit à la vie, d'un point de vue institutionnel ? L'idée parfois avancée par certains partisans de l'hégémonie des civilisations selon laquelle l'Afrique n'a pas d'histoire trouve dans ces conditions tout son sens.

3.2. Au niveau individuel et social

Le complexe du colonisé a aussi des conséquences au niveau individuel et social. Ainsi, dès la maternelle, on interdit à tout enfant de parler un mot de sa langue d'origine, dans l'enceinte scolaire. Or s'ils ne sont pas tenus de parler leur

langue maternelle dans une salle de classe, ne sont-ils pas libres en revanche de la parler dans une cour de récréation ? Pire encore, on donne le sentiment à ces jeunes enfants que leur langue maternelle constitue un frein à leur développement mental, ce qui est à notre sens problématique. Pourtant, de l'avis de Martinet (1996), on acquiert et pratique une langue dans un contexte biologique, biographique et historique. Au bout du compte, ces enfants poursuivent leur cursus scolaire parfois jusqu'au niveau universitaire avec la seule ambition de s'affirmer socialement par la parfaite maîtrise des langues étrangères, ce qui explique parfois leur manque de repère psychologique et social, par rapport à leur propre patrimoine linguistique.

Il faut noter aussi une attitude plus que jamais paradoxale de la part des décideurs camerounais. Quand ils admettent sur le bout des lèvres la perspective d'un enseignement des langues nationales, ils mettent curieusement en avant l'idée que celles-ci puissent être intégrées aux deux langues officielles existantes, que sont le français et l'anglais. Or, on sait que le mot « intégration » concerne généralement un corps étranger qui cherche à se fondre dans la masse locale. On se demande donc légitimement si ces langues nationales ne sont pas en fait considérées comme étrangères sur leur propre sol, tandis que les langues officielles seraient tout simplement gratifiées de « langues maternelles » que tout citoyen camerounais digne de ce nom doit assimiler en bonne et due forme pour mériter une place au soleil.

Pourtant, certaines expériences ont prouvé que plus on avait la faculté de maîtriser sa propre langue maternelle, mieux on pouvait assimiler une langue étrangère. M. Tadadjeu, linguiste camerounais, a toujours milité pour l'introduction et l'enseignement des langues nationales camerounaises dès l'école maternelle, ce qui rendrait selon lui plus facile l'acquisition des langues étrangères par les apprenants, un peu plus tard. On peut facilement expliquer ce phénomène : c'est dans la confrontation de deux réalités différentes qu'on peut mieux aiguillonner son esprit critique et développer le sens du comparatisme. À travers la langue, chaque groupe linguistique exprime sa vision du monde, découpe l'univers de la réalité de sa façon, et c'est ce qui fait à juste titre toute la diversité des cultures. Le contact des langues ne peut donc pas être envisagé comme nous l'avons souligné du seul point de vue unilatéral, mais bilatéral ou multilatéral, sinon l'idée même de l'interculturalité resterait un mythe.

Revenant à Tadadjeu, il propose pour le cas du Cameroun l'idée d'un « trilinguisme extensif » (1985), qui prendrait le relais du bilinguisme camerounais, qui est loin de favoriser la prise de conscience identitaire et linguistique des natifs. Sans la valorisation des langues nationales, cette prise de conscience resterait vaine. Ce qu'il faut noter, c'est qu'il ne prône à aucun moment le rejet ou le bannissement des langues étrangères, il cherche tout simplement à donner du crédit aux langues nationales qui sont pour le moins vouées à la disparition si rien n'est fait pour les sortir de l'oubli. C'est sans doute la raison pour laquelle J. T. Manga (2000, p. 189) milite ardemment pour la valorisation d'au moins une langue véhiculaire camerounaise :

« Notre objectif est de démontrer que la nécessité d'une politogenèse camerounaise s'accompagne maintenant d'une prise en compte pragmatique de la diversité culturelle et linguistique. Le partenariat linguistique par un meilleur partage des fonctions de communication entre les six langues nationales véhiculaires et les langues officielles est un espace où doit se

ANALYSES

définir une nouvelle logique politogénétique gagnante pour le développement et l'intégration des cultures au Cameroun. »

En fait, il faut souligner pour appuyer l'idée du linguiste que les jeunes natifs ont souvent du mal à assumer le bilinguisme dicté au niveau étatique, tout simplement parce qu'ils n'ont généralement aucune base linguistique qui leur est propre, ce qui rend difficile leur appropriation des langues étrangères. Et même, s'il est vrai que le Cameroun est bilingue, la réalité est tout autre. La quasi-majorité des natifs parlent tant bien que mal, soit le français, soit l'anglais. Seule une minorité des locuteurs potentiels est parfaitement bilingue, ce qui montre bien qu'il s'agit pour être complet d'un bilinguisme incomplet.

3.3. Au niveau culturel

Le refus d'intégrer l'enseignement des langues nationales dans les programmes scolaires au Cameroun explique en partie la faiblesse de la culture nationale. Maîtriser une langue c'est porter une vision du monde, le lien entre la langue et la culture étant si étroit. Il y a comme une sorte d'effet domino qui fait en sorte que « consommer camerounais », en tout point de vue, soit une sorte de retour en arrière, bref d'obscurantisme. Comme les têtes sont formatées dès le bas âge, il paraît alors dégradant de parler les langues nationales, l'idéal étant de réfléchir, de penser, voire de s'habiller à l'occidental. C'est pourquoi, on ne saurait parler de créativité ni d'innovation, s'agissant des langues camerounaises si tant est qu'elles sont toutes soumises à une sorte d'embargo institutionnel. Le Cameroun ne vit son bilinguisme que par rapport à ses deux langues officielles ; pour un locuteur qui parle soit le français, soit l'anglais avec une autre langue nationale, on est plutôt dans une situation de diglossie puisque l'idée largement répandue veut que toutes les langues nationales soient de statut inférieur. Du point de vue linguistique, le phagocytage des langues dominées par des langues dominantes constitue ainsi une ultime manifestation de l'impérialisme culturel. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'en 1895, un roi camerounais, du nom de Njoya, avait inventé un système d'écriture, très bien encodé, tentative qui a vite été étouffée par les colons. À terme, on est en droit de se demander en toute logique si les langues nationales camerounaises ne vont pas disparaître, tout simplement.

4. POUR UNE VRAIE PLANIFICATION LINGUISTIQUE

Une vraie planification linguistique au Cameroun passe par le pouvoir et la volonté politiques, au sommet de l'État. Il s'agit de faire véritablement le choix d'une langue nationale, pour l'ériger par exemple en troisième langue officielle. Cette langue pourrait s'enrichir au besoin du vocabulaire d'autres langues nationales, voire étrangères, dans une sorte de réaménagement linguistique. En revanche, il faut relever qu'atteindre ce grand idéal passe par la mise en place d'une politique linguistique qui prendrait plusieurs années, voire plusieurs décennies. Les précédents échecs liés à la tentative d'enseignement des langues nationales s'expliquent selon nous par des imprévisions diverses, qui situent parfois des objectifs à court terme, pour une improbable réussite totale de l'opération.

Plus significativement, pour mettre en place une véritable planification linguistique au Cameroun, il faut miser sur le temps et la patience, et non se limiter aux seules déclarations d'intentions, qui aboutissent généralement à de cuisants

échecs. Dans les lignes qui suivent, nous entendons décliner les différentes étapes qui peuvent amener à l'adoption d'une langue véhiculaire camerounaise, accueillie par tous les citoyens.

* La phase de conscientisation de l'ensemble des populations. Il s'agit d'une étape non moins capitale qui permettra d'expliquer à tous le bien-fondé de l'adoption d'une langue nationale comme langue de communication de masse et officielle. Les psychologues et les hommes de média devront être associés à cette première phase du processus qui devrait permettre d'étouffer toute tentative de récupération ethnique ou tribaliste de la question. C'est pourquoi l'accent devra être mis sur les retombées culturelles, intellectuelles et développementales d'une telle initiative, ce qui ne manquerait pas de susciter l'adhésion de la majorité des individus.

* La phase de recouplement de toutes les langues nationales les plus représentatives, qui ont une large audience et qui ont un système écriture très bien développé. Ce travail peut être effectué par un groupe d'experts composés à la fois de linguistes, de démographes, d'historiens, etc. Comme nous l'avons déjà indiqué, la plupart des langues camerounaises peuvent être regroupées selon de grandes familles, parce qu'il existe une certaine intercompréhension entre elles. Il s'agit, dans cette phase exploratoire, d'opérer des choix sur la base de critères objectifs, sans aucun esprit partisan, le but étant de faire un véritable travail d'investigation pour ne retenir que les langues compétitives, c'est-à-dire celles qui peuvent être décrites systématiquement, dans différents registres : morphologique, phonétique et phonologique, syntaxique, sémantique, etc.

Par ailleurs, rien n'interdit d'élaborer une grande langue nationale en puisant dans d'autres registres linguistiques locaux. On pourrait s'appuyer, pour convaincre les plus sceptiques, sur l'exemple malgache que nous avons relevé plus haut.

*La désignation d'un autre comité d'experts, dont la mission serait d'étudier en profondeur et d'un point de vue pratique la possibilité de standardisation de ces différentes langues : alphabet, lexicque, structures orthographique et grammaticale, caractères et symboles, transcription, manuel de vulgarisation, dictionnaire, etc. Ici, les grammairiens, les lexicographes, les sémanticiens, en priorité, devraient jouer un rôle décisif dans cette autre phase d'investigation.

* L'organisation d'un référendum pour choisir de façon démocratique la langue nationale qui serait adoptée et insérée dans les programmes scolaires. La démocratie étant l'expression souveraine de chaque peuple, le choix référendaire pourrait s'avérer décisif. Il aurait l'avantage de ne pas permettre de faire porter automatiquement le choix sur la langue la plus représentative, autrement dit, celle qui est parlée par le plus grand nombre. La langue qui serait ainsi « élue » résulterait du consensus, ce qui permettra sa facile adoption.

*La mise en route des manuels scolaires, par niveau, pour faciliter l'apprentissage de la langue retenue. Les professionnels de l'éducation, les théoriciens et didacticiens trouveraient ici le moyen d'illustrer leur savoir-faire. Plusieurs années sont nécessaires avant cette autre étape du processus, car il faudrait conjuguer plusieurs efforts tant au niveau structurel, institutionnel qu'économique pour y arriver.

*La phase de médiatisation de la langue choisie. Il s'agirait de mettre en place des mécanismes non-institutionnels d'apprentissage de la langue sur laquelle

ANALYSES

le choix se serait porté. L'apprentissage de ladite langue pourrait ainsi se faire évidemment par d'autres canaux comme la télévision, la presse écrite, la radio, internet, etc.

*Enfin la mise en place d'un véritable encadrement pédagogique, avec notamment la formation des formateurs, et la mise à disposition des infrastructures adéquates et adaptées à la tâche. Il ne s'agit donc pas de se limiter à l'aspect technique, le poids des moyens économiques étant loin d'être négligeable pour la réussite totale d'une telle planification linguistique ambitieuse.

Au total, la promotion d'une langue nationale implique un lourd investissement humain, matériel et économique. Si le français et l'anglais ont une influence incontestable dans le monde, c'est parce que des programmes bilatéraux et multilatéraux sont mis en place par la France et par l'Amérique pour leur permettre de maintenir leur hégémonie dans le monde. Il faut aussi souligner que parfois, la volonté politique est si forte que les choses évoluent de façon surprenante. L'hébreu, qui était par exemple considéré comme une langue morte depuis le XVI^e siècle par tous les linguistes, s'est imposé comme la langue officielle de l'État d'Israël en 20 ans seulement, aux dépens de l'anglais et de l'allemand, qui auraient pu constituer les seules langues officielles de ce pays. En somme, le choix d'une langue officielle dans un pays est en partie dicté par la puissance militaire et économique, la supériorité démographique, et surtout la puissance idéologique.

POUR CONCLURE

L'Afrique en général et le Cameroun en particulier n'ont pas encore totalement acquis leur indépendance économique et politique, et cela est aussi dû au fait que ce continent manque de repère linguistique et culturel. Nous demeurons convaincu que le développement de ce continent passe d'abord par la valorisation de son patrimoine linguistique, qui ne signifie pas pour autant repliement sur soi, pour une meilleure prise en compte de ses valeurs propres. Il revient inéluctablement aux décideurs de donner une véritable impulsion à ce que nous pouvons qualifier de nouvel ordre linguistique camerounais. Cela passe inéluctablement par une définition claire et précise du cadre institutionnel dans lequel la vraie émergence des langues nationales deviendrait une réalité implacable.

FEWOU Jean Pierre
Université Toulouse 2
fewou@univ-tlse2.fr

Bibliographie

- Calvet, L.J. (1993), *Histoire de l'écriture*, Paris, Plon.
Dieu, M., Renaud, P. (1983), *Atlas linguistique du Cameroun*, Yaoundé, ACCT-CERDOTOLA-DGRST.
Ducrot, O., Todorov, T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
Essono, J-M. (1998), *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan.
Martinet, P. (1996), *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF.
Tabi-manga, J. (2000) *Les politiques linguistiques du Cameroun - Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Khartala.
TADADJEU, M. (1985) : « Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif », Actes du colloque : *l'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé, MINFOC, p. 187-201.